

Association « Bougeons pour les Enfants de Vivaldi »  
Liste élue de parents d'élèves  
Tête de liste : VENAISSIN Hélène  
Groupe scolaire Vivaldi  
3 rue de la Nonette  
77178 Saint Pathus  
[bougeons.vivaldi@gmail.com](mailto:bougeons.vivaldi@gmail.com)

Monsieur l'inspecteur de l'Éducation Nationale  
M. Gilles PINARD  
15 place de l'Europe  
77100 MEAUX

**Objet :** Refus de séjour linguistique

**Pièces jointes :** - Pétition

- Exemple d'actions pour faire baisser les coûts
- Témoignages de parents accompagnateurs
- Témoignages d'enfants

Monsieur L'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

Nous avons été avisés en date du 11 octobre 2019 par le biais des parents des classes de CM1B et CM2B de l'école Vivaldi, de votre refus concernant le départ de deux classes en séjour linguistique à Londres en Avril 2020.

Nous prenons acte des différentes raisons que vous exposez. Néanmoins, par la présente lettre, nous souhaitons vous manifester le mécontentement des parents d'élèves concernant votre décision et nous allons vous démontrer qu'un tel séjour ne peut être refusé à ces deux classes.

Tout d'abord, vous énoncez le prix trop élevé de ce voyage à savoir 360 euros par enfant. Il s'agit d'un séjour de 4 jours et trois nuits à l'étranger, avec de nombreuses visites chaque jour. Lors de la présentation de ce projet aux parents, chacun a trouvé ce prix raisonnable compte tenu de sa qualité. Permettez-nous également de vous rappeler que vous venez de valider un projet de classe de neige pour un montant de 400 euros par enfant. De plus, Madame Teulon, l'enseignante en charge de ce projet, est une personne dévouée qui n'a de cesse de mettre en place des actions afin de faire baisser le prix de ses voyages chaque année. Vous trouverez une copie de ses actions antérieures, ce qu'elles ont rapporté, et de combien elles ont pu faire diminuer la charge aux parents. Vous comprendrez alors que le tarif de 360 euros n'est pas définitif. Concernant l'alternative des subventions accordées par la mairie par le biais du CCAS aux familles qui en éprouveraient le besoin ; il s'agit d'une pratique courante et la municipalité met un point d'honneur à aider ces familles. De surcroît, à ce jour, aucune des familles concernées n'en a exprimé le besoin. Rappelons également comme nous venons de le mentionner que ce tarif n'est pas définitif. De plus, un voyage organisé en avril permet un paiement en plusieurs fois. Vous évoquez le fait que ce voyage peut être une charge financière pour les parents. Nous vous demandons plutôt d'envisager ce voyage comme l'opportunité d'offrir à un enfant, un séjour auquel l'ensemble d'une famille ne pourrait participer.

Vous abordez ensuite le temps de classe et le temps de pratique de la langue insuffisants. Le temps de classe peut être revu à la hausse sur votre simple demande. En effet, les enfants seront acheminés de leurs lieux de visite de la journée au centre d'hébergement sur un laps de temps correspondant à 45 minutes. Ce temps peut évidemment être utilisé pour la classe à l'oral.

Nous revenons également sur le temps de pratique de la langue. L'enseignante de CM1 utilise déjà la langue anglaise de façon quasi systématique lors de certaines leçons en classe. Les enfants étant passés par sa classe avant leur entrée en sixième, obtiennent de très bons résultats dans cette matière au collège. Ce séjour ne dérogera donc pas à cette règle de communication systématique en anglais.

Vous évoquez également l'absence d'activité spécifique. Nous nous permettons donc de vous faire un état des lieux des activités de ce voyage :

- Visite de London Transport Museum.
- Découverte de Covent Garden, Leicester Square et Piccadilly Circus.
- Visite des studios Harry Potter (ouvrage étudié en classe) ou visite du musée des sciences incluant un atelier « Wonderlab » et Visite du Natural History Museum.
- Découverte de Hyde Park.
- Découverte du quartier de Westminster.
- Visite de Buckingham Palace.
- Promenade le long de la Tamise.

Vous ne pourrez que constater, à la description du programme, la richesse de ce voyage. Il est exclu que celui-ci ne rentre pas dans les critères d'une classe découverte et pédagogique, car il inclut des temps de découvertes culturelles, historiques et géographiques.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur l'Inspecteur, qu'aujourd'hui, la France se classe au 25<sup>e</sup> rang du classement TOEFL, le test international d'Anglais. Seuls 14 % des Français pratiquant une langue étrangère parviennent à obtenir un bon niveau. Lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2018/2019, nous avons d'ailleurs abordé ce problème avec les enseignantes et Mr le Maire de Saint Pathus qui a justement fait remarquer qu'avec le développement des sociétés aéroportuaires dans notre région, le niveau d'anglais des enfants se devaient d'être amélioré. À l'école Vivaldi, nous avons la chance d'avoir une enseignante bilingue qui introduit la langue anglaise dès qu'elle le peut lors des leçons qu'elle donne à ses élèves. Ainsi, ils pourront se confronter réellement à la langue et mettre en pratique ce qu'ils ont appris en classe lors de ce séjour. Vous trouverez, accompagnant ce courrier, les témoignages de parents accompagnateurs et d'enfants ayant participé au même voyage l'année dernière. Vous constaterez par vous-même les bénéfices évidents d'un tel programme.

En conclusion, il serait dommage de priver ces enfants de ce séjour linguistique qui peut être une récompense du travail fourni et de leur implication dans la langue anglaise qu'ils pratiquent quotidiennement.

L'éducation nationale, par le biais du site à destination des parents nommé Malette des Parents, vante activement les voyages scolaires à l'étranger et énumère nombre de ses bénéfices notamment l'autonomie de l'enfant, son gain en aisance linguistique et l'enrichissement de son vocabulaire (cette liste n'étant pas exhaustive). De plus, la découverte culturelle d'autres pays est au programme de l'enseignement de CM1. Pour toutes ses raisons, nous espérons et comptons donc sur vous pour reconsidérer votre décision.

Veuillez agréer, Monsieur L'Inspecteur de l'Éducation Nationale, l'expression de nos sentiments distingués.

Hélène Venaissin pour « Bougeons pour les Enfants de Vivaldi »

